



**SNUipp-FSU 03**  
2 rue des Conches  
03 100 Montluçon  
☎ : 04 70 03 85 90  
✉ [snu03@snuipp.fr](mailto:snu03@snuipp.fr)

Montluçon, le 11 avril 2013

A l'attention de M. le Directeur Académique des  
Services de l'Education Nationale de l'Allier,

Objet : Postes réservés aux PES au mouvement intradépartemental 2013

C'est avec stupéfaction que nous avons découvert, en même temps que les collègues dans les écoles, une liste de postes bloqués au mouvement intradépartemental et réservés aux PE stagiaires à la rentrée prochaine.

En dépit de nombreuses réunions de travail auxquelles les représentants des personnels ont été conviés (groupes de travail les 23 octobre et 11 décembre 2012, CAPD le 29 janvier 2013), aucune piste n'a été envisagée, ni aucune information n'a été donnée sur les modalités d'affectation des PE stagiaires dont le nombre était pourtant prévisible en raison de la tenue d'un concours anticipé en juin 2014.

Jusqu'à présent, la règle qui avait été mise en place en concertation avec les représentants des personnels, consistait à réserver des postes aux PES parmi les postes vacants proposés à la phase d'ajustement du mouvement. Cette règle avait obtenu notre accord car, intervenant à l'issue du mouvement principal, et concernant des postes restés vacants ou libérés entre temps, elle n'impactait pas le mouvement des titulaires en leur soustrayant des possibilités de mutation ou d'affectation à titre définitif.

C'est la raison pour laquelle nous ne recevons pas de manière positive la liste des postes bloqués dont nous avons pris connaissance en même temps que l'ensemble des personnels. Si nous pouvons comprendre les impératifs liés à un nombre plus important de stagiaires à la rentrée 2013, l'absence de concertation et d'information préalables reste problématique et traduit une mise à l'écart des représentants des personnels que nous tenons à dénoncer.

Nous profitons de ce courrier pour réaffirmer l'attachement des représentants du SNUipp-FSU à de nécessaires dialogues et concertations, seuls garants de la prise en compte des propositions des personnels que nous représentons.

En souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, à notre attachement au bon fonctionnement du service public et laïque de l'Education Nationale.

Pour le SNUipp-FSU 03,

Sandrine MONIER